



## Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

Directeur : Carine Camby (Déléguée générale)  
Résidence d'auteurs/ Ile-de- France

Date de mise à jour : Janvier 2013

### Présentation :

Institution dédiée à la mobilité internationale, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) accueille des chercheurs, des étudiants ainsi que des artistes et professionnels de la culture — de toutes nationalités — au sein des 40 maisons qui la composent.

Pour être admis à la CIUP, les artistes et professionnels de la culture doivent venir dans le cadre d'un projet culturel précis avec une structure d'accueil en Ile-de-France, ou une structure « d'envoi » dans le pays d'origine

### Principaux objectifs de la résidence :

- > Encourager la mobilité internationale, et dans ce cas précis, celle des artistes
- > Accueillir des étudiants, des chercheurs, et des artistes de 140 nationalités
- > Favoriser le brassage des disciplines et des nationalités pour favoriser l'échange et la rencontre

### Durée moyenne d'une résidence :

**Durée minimum** : pas de minimum / **Durée moyenne** : quelques mois / **Durée maximum** : un an renouvelable

### Date limite pour le dépôt des dossiers :

Les validations des demandes déposées en ligne se font toute l'année. Il est conseillé de déposer les demandes en ligne plusieurs mois à l'avance (par ex. avril pour une arrivée souhaitée en septembre), le délai de traitement des demandes pouvant être assez long

### Nombre de résidents accueillis par année :

La Cité Internationale Universitaire de Paris accueille environ 5000 résidents chaque année, essentiellement des étudiants et des chercheurs

### Conditions de candidature :

- > Les candidatures sont spontanées
- > Le séjour francilien de l'auteur doit s'inscrire dans le cadre d'un **projet précis**, pour lequel une structure culturelle française ou du pays de départ apporte son concours, notamment financier
- > Être en **mobilité internationale**

### Type d'hébergement proposé :

- > La CIUP est composée de 40 maisons, au sein d'un parc paysager de 34 hectares
- > Elle propose différents types de logement, dont des **chambres dites "standard"** (un lit simple ou double, une salle de bain, toilettes, cuisines commune à l'étage) et des **studios**

> Les demandes de logement sont à déposer directement en ligne : <http://workflow.ciup.fr/citeu/site/login.php>.

Si la nationalité de la personne déposant la demande est représentée par une maison à la Cité internationale universitaire de Paris, il convient de la contacter en premier lieu directement. (Cf. <http://www.ciup.fr/> > "les maisons".)

**Centre national du Théâtre : pôle auteurs**

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

Les demandes sont ensuite soumises à la validation de la Cité Internationale Universitaire de Paris avant d'être traitées par les différentes maisons

### Équipements mis à la disposition du résident :

- > Nombreux services culturels, sportifs, pratiques
- > Une vaste bibliothèque à la Maison internationale
- > Des studios de musique insonorisés
- > Internet est disponible dans tous les logements
- > Certaines maisons proposent des espaces dédiés à leurs résidents

### Frais à la charge du résident :

- > Transport
- > Restauration (privé, ou différents services de restauration sur la structure)
- > Hébergement : loyer à la CIUP (entre 540 et 720 euros)

### Frais pris en charge par la structure : /

### Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Pas de contrepartie demandée autre que financière

### Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > N'accueille pas uniquement des auteurs de théâtre, mais également des autres disciplines littéraires et artistiques

### Accompagnement des auteurs au long de leur travail d'écriture :

- > Le projet de l'artiste doit être suivi par une structure culturelle
- > Les artistes et professionnels de la culture étrangers peuvent s'adresser au BAAPE – Bureau d'accueil des artistes et professionnels étrangers, pour toute information relative aux démarches administratives (visas et titres de séjour, couverture sociale, environnement professionnel, fiscalité...)

### Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Les maisons de la Cité Internationale Universitaire de Paris établissant leur propre programmation culturelle, il est possible de leur proposer des événements de diffusion

Pour plus d'informations : [www.ciup.fr](http://www.ciup.fr)

### Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Anaïs Lukacs  
Cité internationale universitaire de Paris  
17 Boulevard Jourdan  
75014, Paris  
Téléphone : 01 44 16 65 21  
Mail : [baape@ciup.fr](mailto:baape@ciup.fr)

Centre national du Théâtre : **pôle auteurs**

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85